



Bulletin Municipal

CREUZIER LE VIEUX



2022



Creuzier
le Vieux

VICHY COMMUNAUTÉ

CHAUFFAGE - SANITAIRE
Climatisation - Entretien

**Christophe
AUROY**

6 rue des Dauriers - 03300 CREUZIER LE VIEUX
04 70 31 68 95 - 06 86 85 23 83

Desiage
Gérard

Electricité Installation - Dépannage - Neuf - Rénovation
Chauffage Electrique - Lustrerie

Tél. 04 70 97 52 91
E-mail : gerard.desiage@wanadoo.fr

24 Rue des Vergnes - 03300 CREUZIER LE VIEUX

Marc JOSEPH MARBRIER

CAVEAUX - MONUMENTS GRANIT - GRAVURES - ARTICLES FUNERAIRES

28-32, Route de Creuzier - 03200 VICHY
Tél. 04 70 98 63 47 - Fax 04 70 31 00 27

Bureau Vallée

Le discount est dans notre nature

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

HIGH-TECH

54, rue des Bartins - 03200 VICHY
Tél. 04 70 58 28 78 - www.bureau-vallee.fr



ecollecte.fr
économique · écologique · solidaire

service de collecte et valorisation des déchets de bureau
recyclage sécurisé des papiers, archives et disques durs
facility services : manutention - désarchivage - débarras

nouveau ! boutique réemploi : vente d'équipements d'occasion
matériel informatique : ordinateurs - écrans - accessoires
mobiliers pro : bureaux - tables - sièges - armoires - vestiaires

ATELIERS DE L'ESAT
ZI VICHY-RHUE **04 70 98 44 15**

VINS
SPIRITUEUX
BIÈRES
SODAS
CAFÉS

+ location barnum
et tirage pression



C.H.R BOISSONS
Professionnels et particuliers

Rue de l'Industrie / Z.I Vichy Rhue
03300 CREUZIER-LE-VIEUX
Tél. 04 70 98 57 54 - Fax 04 70 98 60 82
chrboissons@chrboissons.com



EIFFAGE

ROUTE CENTRE EST

- Travaux de voirie
- Aménagements industriels
- Assainissement
- Terrassements
- V.R.D.
- Sols industriels et sportifs

AGENCE D'ABREST

Route d'Hauterive - 03200 ABREST
Tél : 04 70 32 22 00 - Fax : 04 70 32 66 81



CABINET CEDRIC ROBIN

Bornage et Divisions de propriétés
Travaux topographiques, Études VRD
Étude de lotissement, Conseil en urbanisme

cedric.robin@robingeometre.fr - tél. : 04.70.98.42.07
54 Rue de Vichy - 03300 CREUZIER-LE-VIEUX - www.robingeometre.fr



TRES PROCHE

Avec 12000 caisses locales, Groupama constitue un réseau de proximité et de solidarité
unique en France pour les 5 millions de sociétaires qui lui font déjà confiance.

Votre conseillère commerciale **Odile GREFFIER**

1, rue de la constitution - 03300 CUSSET - Tél : 09 74 50 31 82 - Fax : 04 70 97 18 01



Jardi-Flore

Producteur Horticole
Plantes à message
Légumes - Chrysanthèmes

OUVERT 7J/7

Route de Foré - 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
04 70 97 71 32

BAR RESTAURANT



L'ANNEXE

ZI Vichy-Rhue - 14 rue de l'Industrie
03300 Creuzier le vieux

04 70 55 61 27

Facebook.com/lannexerestaurant

Terrasse
ombragée

VICHY FENÊTRES

Toute la menuiserie française 🇫🇷

DEVIS GRATUIT



Pont Boutiron - 3 rue des Ailes
03300 CREUZIER LE VIEUX

04 70 97 70 09

vichy.fenestres@orange.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers Creuziéroises, chers Creuziérois

L'année 2021 vient de s'achever avec son lot d'incertitudes.

La crise sanitaire n'est malheureusement pas terminée. Nous devons rester vigilants en respectant notamment les gestes barrières.

Il faut néanmoins rester optimiste, être solidaire, et avec le concours de tous nous parviendrons à voir la lumière au bout du tunnel.
Elle nous permettra de retrouver, petit à petit, une vie normale.

Malgré cela, l'équipe municipale poursuit son programme d'investissement pour améliorer votre cadre de vie.

La rue de Vichy est maintenant terminée, les massifs seront aménagés au cours du 1er trimestre, les feux tricolores ont été maintenus afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons.

La rénovation de la cour de l'école élémentaire (avec la participation du conseil municipal des jeunes) a débuté et se poursuivra cette année avec l'installation de jeux et la construction de toilettes.

L'équipement numérique des classes a été en partie renouvelé.

Divers travaux d'entretien des bâtiments et de voirie ont été effectués et se poursuivront tout au long de l'année.

Nous n'oublions pas la sécurisation de nos voies communales pour faire obstacle, entre autre, à la vitesse excessive.

La commune s'est également engagée dans la valorisation de notre patrimoine autour de la nécropole mérovingienne qui fait l'objet d'études archéologiques. Un itinéraire qui relie les sites de Creuzier le Vieux, St Germain des Fossés et Billy sera bientôt rattaché à la voie verte.

S'inscrire dans une démarche environnementale et écoresponsable sera une priorité pour notre commune

Nos associations ont repris leurs activités. La municipalité est à leurs côtés pour les soutenir.

Avec le concours du personnel communal, soyez assurés que vos élus mettront tout en œuvre pour continuer notre action à votre service.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour un avenir empreint de liberté, de solidarité, de joie et de bonheur retrouvés.

Bernard CORRE, Maire de Creuzier-le-Vieux

Mairie de Creuzier-le-Vieux - 37 rue de la Mairie 03300 Creuzier-le-Vieux - Tél. : **04 70 30 93 60**
courriel : mairie.creuzier-le-vieux@wanadoo.fr – site internet : www.creuzier-le-vieux.com

horaires de la mairie : lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h15 – samedi de 9h à 12h

horaires de l'agence postale : lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
samedi de 8h45 à 11h45

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous les : mardi de 16h30 à 18h30 – jeudi de 8h30 à 10h30

Nous remercions tous nos sponsors pour la réalisation de ce bulletin



Ville de Creuzier-le-Vieux



actualités de Creuzier-le-Vieux
(application smartphone)

VIE COMMUNALE

Travaux

- Le Centre Bourg, la partie haute de la rue de Vichy et le boulevard urbain étant opérationnels, il convenait de terminer l'entrée/sortie de la commune. Le bas de la rue de Vichy a été remanié et mis en sens unique descendant avec la création de quelques places de stationnement et une végétalisation importante (à terminer par les agents) qui séparera les circulations piétonne et automobile.

Certains souhaitaient supprimer les feux au carrefour de Beausoleil. Eu égard à l'important trafic sur le CD 27, il convient d'assurer la sécurité des piétons souhaitant traverser cet axe. A cette fin, les feux tricolores sont maintenus avec une temporisation différenciée et les passages piétons sont reconfigurés pour qu'ils se situent en aval de chaque feu.



- Pendant les vacances scolaires d'été, la cour de l'école élémentaire a été refaite sur la base des propositions et souhaits du Conseil municipal des Jeunes et des enseignants. La surface toute neuve attend maintenant des traçages de jeux au sol et les espaces verts ont vu leur surface augmenter. Pour fluidifier et sécuriser l'accès à partir de la rue, deux portillons qui s'ouvrent directement sur l'aire sportive ont été implantés et le parking a été retracé avec l'objectif de limiter les manœuvres des automobiles.

De même, la séparation garçons/filles pour les sanitaires est prête pour être réalisée durant les vacances de l'année scolaire en cours. En préalable, le remaniement complet et la mise en conformité des évacuations des eaux pluviales/usées ont été faits.



- Le parking devant la salle de Crépin a été agrandi vers la rue du Lavoir avec une surface perméable qui permettra d'y pratiquer la pétanque.



- Un bac de rétention a été créé en bas du chemin rural qui descend vers la rue des Acacias afin de limiter les alluvions qui rejoignent la rue de Crépin lors des fortes précipitations.



- Deux évitements de type «baïonnette» remplacent les deux premiers ralentisseurs de la rue des Cornillons. Le premier était notablement non conforme et dangereux car trop haut et le second déversait l'eau sur le mur de la propriété adjacente.



- La propriété mitoyenne ayant cédé une partie de sa parcelle, un parking non ruisselant est créé à côté de la salle des Arloings.



- Un renforcement de la bordure du fossé rue de l'industrie a été mis en œuvre pour éviter les dégradations par les poids lourds desservant l'entreprise ASUR récemment installée. L'action majeure de voirie pour l'année 2022 devrait être la poursuite de l'aménagement de la rue des Bordes en y privilégiant la circulation des piétons et la végétalisation tout en visant à contenir la vitesse des véhicules.





La Gazette de Boutiron

Inscription au titre des monuments historiques

Le Pont Boutiron

Le Pont Boutiron situé sur la RD 27 à **Charmeil** et **Creuzier-le-Vieux** (Allier) et appartenant au **Conseil Départemental de l'Allier** est inscrit au titre des monuments historiques par Arrêté n°21-455 du 1^{er} octobre 2021. Cet arrêté a été émis par le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes considérant que le pont Boutiron est un ouvrage d'art en béton de grand intérêt en raison de sa place dans l'œuvre de l'ingénieur Eugène Freyssinet et de la qualité de sa mise en œuvre.



Vue du Pont Boutiron - Pont reliant les communes de Charmeil et Creuzier-le-Vieux



Ci-dessus : le Pont-Boutiron avant son remplacement par le pont actuel.



Eugène Freyssinet 1879-1962 - Ingénieur français



Le Pont-Boutiron

Une histoire au long cours

Au milieu du XIX^{ème} siècle se développa la construction des chemins de fer. Il fallut prévoir des routes pour relier les diverses localités aux gares pouvant les desservir. Si la construction et l'entretien des voies de communication relevaient du service public, le manque de crédits conduisit à confier la construction des ponts à des compagnies privées. Celles-ci prenaient en charge l'édification de l'œuvre d'art, en échange de quoi elles étaient autorisées à percevoir un droit destiné au remboursement et à la rémunération des capitaux engagés. C'est ainsi que fut construit le pont Boutiron. Le péage était une charge pour ceux qui devaient fréquemment franchir la rivière, aussi la population locale faisait souvent un long détour pour ne pas déboursier de monnaie ; peu à peu, le département racheta les péages.

Au pont de charpente, succéda le pont de maçonnerie, puis les ponts d'armature métallique avec tablier bois ; enfin apparut le béton armé. Malgré des réticences pour cette dernière méthode, le Conseil général de l'Allier consentit dans un premier temps au remplacement du tablier du pont de Tronçais par un tablier en béton armé. Le triomphe de la nouvelle méthode devait s'affirmer sans conteste avec la reconstruction des ponts Boutiron et du Veurdre, poursuivie de 1908 à 1914 par l'entreprise Mercier sur les plans de l'ingénieur Freyssinet. Ainsi, il fut proposé au Conseil général un prix forfaitaire de 210 000 francs pour la reconstruction du pont Boutiron en béton armé et un remplacement en cas d'insuccès au frais de l'entrepreneur.

Fort de l'expérience précédente de la construction du pont du Veurdre et malgré les complications liées à la survenance d'une crue de l'Allier pendant la construction, l'équipe Mercier et Freyssinet purent achever la réalisation du pont boutiron. Ce dernier fut inauguré en 1913.

Aujourd'hui inscrit au titre des monuments historiques, le pont Boutiron va par conséquent bénéficier de la protection « Monument Historique ». Il existe deux niveaux de protection au titre des monuments historiques. L'inscription constitue le premier niveau de protection, le classement étant le niveau le plus élevé. Le propriétaire a la responsabilité de la conservation du monument. En dehors des travaux d'entretien dispensés de formalités, les travaux sont soumis à l'accord du préfet de région. Les travaux autorisés s'exécutent sous le contrôle scientifique et technique des services de l'état chargés des monuments historiques.

Souvent décrié pour son manque de praticité et l'étréoussse de sa chaussée, le pont Boutiron n'en reste pas moins un ouvrage d'art faisant parti de notre paysage depuis plus d'un siècle. Nous nous devons de le préserver au regard de son intérêt historique et technique.

Qui sait ? Peut-être un jour, à l'avenement des mobilités douces, il n'aura plus à porter sur son dos que de frères usagers...A bon entendeur !

PARIS – DAKAR

Hebdomadaire d'informations - 26 mai 1936

Extrait de l'article : « VICHY » par Maurice Constantin-Weyer (Prix GONCOURT en 1928)

... Eh bien, non ! les environs de Vichy ne sont pas « quelconques ». Je plains les gens qui ne savent pas saisir la beauté délicate d'un coucher de soleil sur l'Allier, entre la passerelle et le pont Boutiron. Mais tout le monde ne sait pas voir les jeux charmants de la lumière sur les nuages, sur les coteaux et sur la rivière. Manque d'éducation, sans doute. Je parle de l'éducation de l'œil...

La Vie Ouvrière

Revue bi-mensuelle - 19 août 1937

La Pêche - Le concours au Syndicat du bâtiment de Vichy et environs.

... C'est dimanche 8 août que le concours de pêche populaire organisé par notre syndicat, s'est déroulé à Pont-Boutiron. Plus de 150 camarades se pressaient près de l'Allier. Grande fut l'animation ; tout le monde y mit du sien ; pêcheurs, contrôleurs et nous devons aussi féliciter tout particulièrement les camarades chargés de la vente des églantines et de la Vie Ouvrière...

Le Peuple

Quotidien - 23 octobre 1923

Faits & Gestes - Locomotive entre automobile

... Entre Saint-Germain-des-Fossés et Vichy, au passage à niveau du Pont-Boutiron, une automobile dans laquelle se trouvaient MM. Maurice Gourlier, négociant à Vichy et Jules Juillot, ingénieur à Vichy, a été tamponnée par une machine isolée, trainée sur une distance d'environ cent mètres et entièrement démolie. Les occupants ont été grièvement blessés...



LE SITE SAINT MARTIN N'A PAS FINI DE RÉSERVER DES SURPRISES.

Creuzier le Vieux dispose d'un patrimoine naturel de très grande qualité avec son plateau qui domine l'Allier qui longe son territoire, avec des vues à 360° sur la chaîne des Puys et sur la Montagne Bourbonnaise, de nombreux parcours de randonnée et des espaces naturels gérés par l'Observatoire des espaces naturels de l'Allier, ainsi qu'une partie historique avec un site de présence de l'homme préhistorique, une nécropole mérovingienne (Vème et VIème siècle), l'église romane et le logis seigneurial du Lauzet, datant du XV^e siècle, lui-même adossé à l'église romane dédiée à Saint Martin



À l'automne 2016, les élus ont décidé de lancer une réflexion pour la mise en valeur du patrimoine naturel, historique et tout élément capable de valoriser les atouts de la commune. Un partenariat de la municipalité avec l'IADT (Institut d'Auvergne de Développement des Territoires) et l'Université de Clermont-Auvergne a été mis en oeuvre pour permettre à un étudiant de master 2, Sébastien Astorgue, d'effectuer un stage de 5 mois (mai à septembre 2017) dans la commune. Celui-ci a parcouru notre territoire, étudié et visité l'ensemble du patrimoine de la commune, rencontré des responsables d'associations et des acteurs économiques et touristiques, organisé des ateliers participatifs et fait un certain nombre de propositions à l'issue de son stage. Le Conservatoire des espaces naturels Allier et Vichy Communauté ont apporté leur contribution à ce travail.

L'UNION FAIT LA FORCE

Vichy communauté étant dans la phase de réalisation de la Via Allier qui longe la commune, a suggéré d'élargir le périmètre de cette réflexion aux communes du secteur Nord de l'agglomération. L'idée était de travailler à l'élaboration de boucles reliées à la Via Allier. Conscientes que chaque commune est riche de son patrimoine, Billy, Charmeil, Creuzier le Vieux, Saint-Germain des Fossés et Saint-Rémy en Rollat ont donc décidé avec l'appui de Vichy communauté, de travailler ensemble : une dynamique commune pour la valorisation du patrimoine, en lien avec les projets de l'agglomération et la Via l'Allier. Vichy Communauté a mis à disposition des communes, une chargée de mission, Pascale Blanquart pour accompagner la réflexion et la réalisation des projets.

Afin de lancer cette dynamique, un premier événement sur la valorisation des richesses patrimoniales existantes a été créé, une manifestation lors des Journées Européennes du patrimoine (samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019) qui s'intitulait « L'EAUtomnale ». De nouvelles animations ont eu lieu lors des journées du patrimoine en 2020 et 2021, permettant de mettre en valeur l'histoire de la commune.





UN PATRIMOINE HISTORIQUE RECONNU

Au fil des mois et des avancées de la réflexion, d'autres collectivités et organismes se sont intéressés au patrimoine de Creuzier le Vieux. La DRAC Auvergne, le service archéologique du département de l'Allier, Damien Martinez, Maître de conférences en archéologie médiévale à l'Université Lumière Lyon 2 et spécialiste des mérovingiens. Ces nouveaux partenaires ont pris conscience du potentiel et de la richesse historique de la commune, ce qui a entraîné leur intervention.

- C'est ainsi que le service archéologique du département et la DRAC ont intégré notre commune à l'importante recherche sur «les agglomérations de la basse vallée de l'Allier du 2ème siècle avant JC jusqu'au 14ème siècle».

- Damien Martinez, qui mène des fouilles depuis 10 ans sur site de La Couronne à Molles (un des plus importants en France) a conduit en lien avec Perrine Picq, archéologue au département de l'Allier, deux opérations d'études et de fouilles avec ses étudiants dans la nécropole mérovingienne du 24 au 28 août 2020 et du 3 au 7 mai 2021. Ce travail a montré que notre commune disposait d'un patrimoine important de la période mérovingienne, s'ajoutant au site de La Couronne à Molles. photos CMJ Molles nécropole

- Vu le nombre important de tombes dans la nécropole, il est possible que sur le site Saint Martin et autour, il y ait d'autres vestiges archéologiques. Pour en avoir le coeur net, deux universitaires et sept étudiants du Laboratoire Metis de Sorbonne université, sont venus effectuer une prospection géophysique des sols du 22 au 26 novembre 2021.

UN SITE MÉROVINGIEN D'IMPORTANCE.

Notre commune possède en son sein un site mérovingien d'importance. Cette période de l'Histoire de la France, mis à part Clovis, est très peu connue de nos concitoyens et mérite d'être valorisée. Ce sera un atout touristique pour Creuzier le Vieux et l'agglomération. La municipalité, tout en poursuivant la mise en oeuvre des itinéraires de randonnées patrimoniales, reliés à la via Allier, a décidé de développer des initiatives autour des mérovingiens.

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ENTHOUSIASTE

Le conseil municipal des jeunes enthousiaste, a souhaité réaliser, avec l'appui de Planètes Jeunes reporters et des élus municipaux référents, un petit film dont ils ont écrit le scénario original, mettant en scène des personnages mérovingiens. On pourra le découvrir début 2022. Vous serez surpris de l'imagination et de la créativité de ces jeunes.

UNE MANIFESTATION IMPORTANTE. A LA RENCONTRE D'AMALIA ET DE GALIEN, NOS ANCÊTRES MÉROVINGIENS

Le 23 juillet au soir, chacun pourra participer et assister sur le site de Saint Martin au banquet d'Amalia et Galien, 2 jeunes mérovingiens. Celui-ci a lieu le 23 des calendes de juillet, la 10e année du roi Sigebert (en l'an 571). Le lendemain 24 juillet des ateliers et autres rencontres permettront de découvrir la culture mérovingienne. Mais d'ici là, la municipalité mobilisera les associations et les personnes intéressées pour participer à la réalisation et à la réussite de cette manifestation qui sera intégrée au programme d'été de Vichy Destination.

Ce sera la première étape d'une série d'initiatives qui se dérouleront les années suivantes autour de l'histoire de la commune et du chantier de mise en valeur et de réhabilitation du site Saint-Martin.

L'EUROPE AUX CÔTÉS DE LA COMMUNE

C'est à l'unanimité des membres du comité de programmation des fonds européens Leader gérés dans le cadre du Pays Vichy Auvergne, que la commune a obtenu un financement européen de 109 000 € pour la réalisation de la 1ère phase du projet.

L'HISTOIRE DE LA COMMUNE « IL ÉTAIT UNE FOIS CREUZIER LE VIEUX »

Creuzier le Vieux a en son sein des passionnés d'Histoire qui animent « les Amis du passé » et qui font partager l'Histoire de la commune. Et parmi eux, il y a M. Amengual qui vient de publier un livre fort intéressant sur cette histoire. Nous l'avons rencontré et posé quelques questions.

Monsieur Amengual, vous avez écrit une monographie de notre commune que vous avez publiée sous le titre, «Il était une fois Creuzier le Vieux». Pouvez-vous nous en faire une rapide présentation ?

«Il était une fois Creuzier le vieux» c'est la monographie de notre commune, c'est notre histoire, c'est notre mémoire. Les principaux sujets abordés sont les suivants :

- L'origine antique des «Creuziers» à l'époque Gallo-Romaine.
- En 1974 et 1986 les découvertes archéologiques attestant de l'occupation mérovingienne.
- Histoire de l'église Saint-Martin et de la chapelle Saint-Jean, la vie de la population au XIXème, le vignoble moteur essentiel de l'économie de la Commune, les sources de la Font-Pin et de Lisbonne, l'aérodrome de Rhue, l'histoire des ponts reliant Boutiron à Charmeil, les faits et événements qui ont marqué l'histoire de Creuzier. Le dernier chapitre est consacré à la seigneurie et aux seigneurs de Creuzier de 1300 à 1769.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous pencher sur l'Histoire de Creuzier le vieux? Vu la quantité de documents fournis, cela a dû vous prendre pas mal de temps ?

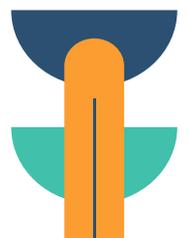
C'est à partir des découvertes archéologiques de 1974 et 1986 que je me suis intéressé à l'histoire de la Commune, mes recherches se sont étalées sur une dizaine d'années : archives départementales 03-63, archives nationales, registres paroissiaux, enquête orale.

L'histoire de la commune est peu connue de nombre de nos concitoyens. C'est Vichy qui attire les regards. Pourtant Creuzier le vieux a une histoire riche. Quelles recommandations vous feriez à nos concitoyens pour qu'ils se tournent vers la mémoire communale ?

Creuzier n'a jamais été le théâtre de grands événements de l'histoire mais il recèle des témoignages très importants sur la période mérovingienne. Pour que les Creuziérois et les nouveaux habitants s'intéressent à l'histoire de la Commune il faut organiser des visites du site Saint-Martin pour faire découvrir les différentes périodes de son histoire, organiser des animations sur les thèmes des seigneurs de Creuzier ou sur les mérovingiens.

Où nos concitoyens peuvent ils se procurer le livre ?

On peut se procurer le livre à l'Agence Postale de Creuzier-le-Vieux



Plusieurs projets dans le domaine immobilier sont en gestation.

RUE DES BLEUETS

La parcelle de plus de 22.000 m² qui se situe derrière les 4 immeubles du «Violon d'Ingres» vient d'être cédée par Vichy Habitat à un bailleur social qui a proposé un projet d'aménagement de 70 logements dénommé Clos des Bleuets composé de:

- 10 petits bâtiments comportant au total 36 locatifs de type T3, T4 et T5.
- un bâtiment collectif sur 2 niveaux rassemblant 24 locatifs de type T1 et T2
- 10 parcelles à la vente entre 750 et 1100 m² destinées à des constructions individuelles privées
- une zone «verte» préservée avec rétention et épandage des eaux pluviales pour limiter les rejets dans les réseaux

- le tout desservi par une voie intérieure en sens unique reliée à l'impasse des Cartonées

Les travaux en plusieurs tranches doivent commencer en 2022 sans contribution particulière de la commune.



CENTRE BOURG/ALLÉE DES POMMIERS

Le triangle d'environ 7.000 m² en plusieurs parcelles situé entre la maison de santé et l'allée des Pommiers fait l'objet d'un projet municipal depuis plusieurs années. A ce jour il est un préalable confirmé par tous les bailleurs rencontrés y compris celui pressenti antérieurement: la commune doit pouvoir proposer une parcelle complète pour y implanter un projet.

L'objectif retenu actuellement est d'y implanter des logements (environ 25) destinés à nos aînés qui auront à proximité le pôle commercial et le pôle médical tout en bénéficiant d'une liaison très aisée avec Vichy par le réseau de bus urbain.

Afin de mener à bien l'acquisition des parcelles manquantes l'Etablissement Public Foncier auquel adhère la commune est dorénavant mandaté pour envisager l'expropriation au titre d'un projet d'intérêt collectif. Face à cette nécessité, la durée de la procédure va entraîner une inévitable perte de temps retardant le projet.

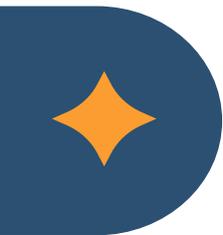
ROUSSILLES/BOULANGÈRE

De longue date la commune avait projeté de proposer une zone d'habitation située globalement entre la Mairie et la rue de l'Eglise. A cette fin plusieurs parcelles représentant 49 000 m² sont d'ores et déjà propriété communale.

Une première action fut menée lors d'un précédent mandat en créant le lotissement de la rue de Boulangère.

En s'appuyant sur l'existant des contacts sont en cours pour continuer le projet sans attendre d'être propriétaire de toutes les parcelles et en parallèle une procédure d'acquisition est lancée pour compléter celles manquantes.

Plus d'informations seront proposées dans un prochain bulletin.





SICTOM
SUD-ALLIER

RÉDUISONS ENCORE PLUS NOS DÉCHETS

AVANT
259 kg/hab



* 140 kg/hab/an de déchets peuvent être évités grâce au tri et à de nouvelles habitudes



+ de 700 colonnes à verre implantées sur le territoire
1000 tonnes/an à trier

Coût de traitement : 0€



+ de 150 bornes textiles : vêtements, chaussures, linge
1000 tonnes/an à trier

Coût de traitement : 0€



15 déchetteries pour les déchets spécifiques + recyclerie Cusset pour le réemploi

1200 tonnes/an compostées ou réutilisées

Coût de traitement : 72 000€



Vente de composteurs + les sites de compostage partagé

4400 tonnes/an à composter

Coût de traitement : 0€



Dotation de bac/sac jaune, implantation de colonnes jaunes dédiées au tri

6400 tonnes/an à trier

Coût de traitement : 615 296€



Analyse de notre poubelle ordures ménagères été 2021

APRÈS
119 kg/hab

-14 000 tonnes/an



Après avoir adopté de nouvelles pratiques de consommation et trié emballages, papiers, verres, déchets organiques et déchets spécifiques, notre poubelle «ordures ménagères» ne devrait peser qu'un peu plus de 100kg/hab/an

Economie annuelle

1 001 104€
soit 10€/hab/an

Suivez-nous sur
www.sictomsudallier.fr



PANNEAUPOCKET
Communauté de Communes

contact@sictom-sud-allier.fr
04 70 45 51 67



SICTOM
SUD-ALLIER

VOTRE BAC JAUNE

Dates 2022

Sur la commune de Cruzier le Vieux, la collecte des bacs jaunes des particuliers s'effectue tous les 15 jours selon un calendrier prédéfini.

ATTENTION : La commune est divisée en deux secteurs !

Zone 1 - Centre, les Arloings, les Dauriers, la Corre, les Guinards, Nantille...



Année 2022

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Jeudi	13	10	10	7	5	2	14	11	8	6	3	1 ^{er}
Jeudi	27	24	24	21	19	16	28	25	22	20	17	15
Jeudi						30						29

Zone 2 - Beausoleil, Crépin, les Cornillons, Laudemarière, Rhue, la Viala...

Année 2022

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Jeudi	6	3	3	14	12	9	7	4	1 ^{er}	13	10	8
Jeudi	20	17	17	28	26	23	21	18	15	27	24	22
Jeudi			31						29			



Pensez à sortir votre bac jaune la veille du jour de collecte, les horaires de passage pouvant varier.

Votre bac jaune est trop petit ou trop grand ? Nous procédons gratuitement à son échange, contactez-nous.

www.sictomsudallier.fr / courriel : contact@sictom-sud-allier.fr

Tél. : 04.70.45.51.67



PANNEAUPOCKET
www.panneaupocket.fr



SICTOM
SUD-ALLIER

COMPOSTAGE

Dans le jardin

Vous souhaitez effectuer le compostage ou votre composteur est bien installé ? Maintenant, il faut le remplir... Faisons un petit tour des déchets à composter et ceux qui sont à éviter.

DÉCHETS À COMPOSTER

Déchets «humides», riches en azote

Epluchures de fruits et légumes, agrumes y compris



Restes alimentaires



Végétaux et éléments non consommables du jardin (fleurs, feuilles, tontes séchées, mauvaises herbes sans graine, restes de culture...)



DÉCHETS À ÉVITER

Certains déchets ne sont pas compostables :

- Les excréments de chats et de chiens, car il y a un risque de transmission de parasites et de bactéries nocives
- Les os et coquilles de mollusques
- Les bois traités
- Les textiles
- Les journaux imprimés en couleur
- Les mégots de cigarette

BON À SAVOIR

La règle d'or est de bien mélanger les matières vertes (humides) et les matières brunes (sèches) pour bien nourrir les bactéries et les champignons du composteur.

Pour un bon compost, veillez à bien équilibrer les matières. Pour ce faire, mélangez environ 1/3 de déchets secs et 2/3 de déchets humides.

Déchets «secs», riches en carbone

Feuilles mortes



Marc de café, avec filtre
Sachet thé, tisane



Coquilles d'oeuf écrasées



Pain humidifié



Mouchoirs en papier, essuie-tout



Papier journal et cartonnages



Foin/paille (par ex la litière naturelle)



Ecorces, tailles broyées



Copeaux et cendres de bois non traité, toilettes sèches



Le SICTOM propose des composteurs en bois 300 et 600L + accessoires infos sur : www.sictomsudallier.fr

www.sictomsudallier.fr / courriel : contact@sictom-sud-allier.fr

Tél. : 04.70.45.51.67





RÈGLES DE BON VOISINAGE ET RESPECT DE LA VOIE PUBLIQUE

Nuisances sonores

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs..) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Aussi, nous vous rappelons que les appareils bruyants, outils de bricolage ou de jardinage sont autorisés:

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Enfin, entre 22h00 et 7h00 du matin, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'amendes prévues pour les contraventions de 3^e classe.

Règles de jardinage

Jardiner sans brûler : Tout brûlage est strictement interdit. Les déchets ménagers ou issus du jardinage doivent être valorisés par compostage ou transportés en déchèterie.

Planter sans dépasser : Toutes les plantations doivent respecter les distances autorisées entre les propriétés. Votre voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent mais il a le droit d'exiger l'élagage, voir l'arrachage. En cas de doute, merci de vous renseigner auprès de notre garde champêtre.

L'entretien des voies publiques est à la charge du propriétaire riverain dont la responsabilité est engagée en cas d'accident (Attention à la neige par ex!)

Nos amis les animaux

Déjections canines : Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et les lieux publics.

Nuisances sonores : Veiller à ne pas laisser gémir ou crier, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans votre logement, sur un balcon, dans votre jardin, afin de ne pas porter atteinte à la tranquillité publique.



Respecter les lieux publics

Il est interdit de déposer, d'abandonner ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique.

Attention également aux dépôts anarchiques d'ordures ménagères et au non-respect des jours et horaires de collecte.

Nous vous rappelons que les contrevenants peuvent être verbalisés.

La citoyenneté se définit par des valeurs dont au moins 3 :

La civilité: Attitude de respect à l'égard des autres citoyens et envers les divers bâtiments et lieux de l'espace public.

Le civisme: Respecter et faire respecter les lois et règles en vigueur individuellement, avoir conscience de ses devoirs envers la société.

La solidarité: attitude d'ouverture à autrui, illustrant le principe républicain de fraternité.

Chaque citoyen doit avoir un comportement actif qui le conduit à agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.



Cimetière

Le cimetière de la commune, autour de l'église, est constitué de deux parties.

Aujourd'hui le nombre de places futures dans le cimetière le plus récent s'amenuise d'année en année et la partie ancienne faute de reprises ne

Un constat a été fait le 23 novembre d'un nombre significatif de ces abandons dans les secteurs D, G et H.

Sur la copie du plan ci-après et pour ces trois secteurs seulement les emplacements en bleu sont ceux qui sont considérés comme entretenus ou ne répondant pas aux critères d'abandon.

Chaque concessionnaire présumé va être notifié du début de la procédure par courrier recommandé l'informant de l'état d'abandon.

Sans manifestation d'entretien, de contact sur place le 10 janvier 2022 ou directement en mairie les emplacements seront repris à l'issue des trois ans de la procédure réglementaire.

Ne pas hésiter à poser toute question ou éclaircissement en Mairie.



04 70 98 18 22

contact@proclimenergies.com

CHAUFFAGE / CLIMATISATION / PLOMBERIE / SANITAIRE / VENTILATION

MAIRIE DE CREUZIER LE VIEUX, REPRISE DES CONCESSIONS FUNERAIRES EN ETAT D'ABANDON CARRES D – F – G. - 1 DECEMBRE 2021

1 Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence ;
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans ;
- être à l'état d'abandon.

2 La constatation de l'état d'abandon

La concession funéraire a plus de trente ans et qu'aucune inhumation n'y a été effectuée depuis dix ans, constat effectué le mardi 23 novembre 2021 à 14 heures.

3 La rédaction d'un procès-verbal de constat d'abandon

L'état d'abandon doit être constaté par procès-verbal dressé sur place par le maire, des élus accompagné du garde Champêtre. Les descendants ou successeurs du concessionnaire de la concession abandonnée, doivent être avisé un mois à l'avance, par lettre recommandée avec accusé de réception, du jour et de l'heure de la constatation et les inviter à y participer. Faute d'adresse connue, l'avis doit être affiché à la mairie et à la porte du cimetière. Affichage le 1 décembre 2021

Cette description est très importante car c'est grâce à elle que, trois ans plus tard le 10 janvier 2022, lors du second constat, on pourra établir si des améliorations ont été apportées ou si, au contraire, les dégradations constatées ont évolué.

4 L'affichage et la notification du procès-verbal

Le procès-verbal constatant l'état d'abandon doit être notifié aux représentants de la famille et les mettre en demeure de rétablir la concession en bon état d'entretien.

Le maire doit parallèlement porter à la connaissance du public, dans les huit jours de son établissement, des extraits du procès-verbal en les faisant afficher durant un mois à la mairie et au cimetière, à deux reprises et à quinze jours d'intervalle.

Il est opportun que le maire tienne une liste des concessions dont l'état d'abandon a été constaté. L'état d'abandon constaté par procès-verbal ne doit pas avoir été interrompu dans les trois ans qui suivent l'expiration de la période des affichages par un acte d'entretien constaté contradictoirement.

Si tel est le cas, la concession, de nouveau entretenue, sort de la procédure.

Trois ans après l'affichage du procès-verbal de constat, un nouveau procès-verbal rédigé dans les mêmes conditions doit constater que la concession continue d'être en état d'abandon et doit notifier aux intéressés les mesures envisagées.

Un mois après la notification, le maire saisit le conseil municipal afin de décider de la reprise ou non de la concession.

5 La décision de reprise

Le maire ne peut le faire que dans la mesure où le conseil municipal s'est montré favorable à la mesure, mais il n'est pas tenu de suivre cet avis favorable.

L'arrêté du maire, qui doit être porté à la connaissance du public, est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication et à sa notification

6 La reprise des concessions et les droits de la commune sur les terrains repris

Un mois après la publication et la notification de l'arrêté prononçant la reprise de la concession abandonnée, le maire peut faire enlever les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires restés sur la concession.

Le maire peut alors concéder à nouveau le terrain de la concession reprise à condition d'avoir respecté au préalable les trois formalités suivantes :

- avoir fait procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans l'emplacement repris et les avoir fait réunir dans un cercueil.
- avoir fait aussitôt réinhumer ces restes dans un emplacement du même cimetière affecté à perpétuité par un arrêté municipal et aménagé en ossuaire.
- avoir consigné les noms des personnes dans un registre tenu à la disposition du public.

Version en vigueur depuis le 19 mai 2011-

Modifié par LOI n°2011-525 du 17 mai 2011 - art. 26

Le maire peut également faire procéder à la crémation des restes exhumés en l'absence d'opposition connue ou attestée du défunt.

Les cendres des restes exhumés sont déposées dans un colombarium, dans l'ossature ou dispersées dans le lieu spécialement affecté à cet effet (jardin du souvenir).

Les restes des personnes qui avaient manifesté leur opposition à la crémation sont distingués au sein de l'ossuaire.



Carrés D G H tombes en bleu à conserver

CIMETIERE DE LA COMMUNE DE CREUZIER LE VIEUX

Plan du Cimetière

Document établi le 29 NOVEMBRE 2021



COMMÉMORATIONS

A l'occasion de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, Messieurs André FOURNIER et Roger MAGNET se sont vus remettre la médaille du combattant par Monsieur BORDESSOULE, Président de la section ACPG-AFN.

La commune de Creuzier-le-Vieux les remercie pour leur engagement.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 26 novembre s'est déroulée la réception des nouveaux habitants. C'est avec grand plaisir que les élus ont pu présenter la commune aux creuzierois arrivés cette année et l'an dernier. Elus, agents communaux et associations ont ensuite pu échanger avec les personnes présentes autour du verre de l'amitié.

MALDAN
 MAÇONNERIE - TERRASSEMENT - BÉTON ARMÉ
 BÉTON QUINCAILLERIE - PLACAGE - TRAVAUX PUBLICS **SAS**

5 rue du 29 juillet - 03300 CUSSET
 04 70 41 43 25 • sa.maldanorange.fr
 Capital social 79 224,81 € - RCS CUSSET 73815

YESSS
 ELECTRIQUE

TOUT LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

📍 ZI de Vichy-Rhue - 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
 ☎ 04 70 31 37 37 - Fax 04 70 31 36 55
 ✉ vichy@yesss-fr.com

SARL DUMET PÈRE & FILS
 Installateur sanitaire et thermique - Énergies renouvelables
 Dépannages et Entretien

7B rue de la Mairie - 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
Tél. 04 70 31 52 15
 Port. 06 62 05 52 15 - 06 99 44 55 37

CALON-RENOVATION
 Votre projet du début à la fin...

Vincent
 Technicien du second œuvre

1B rue de la charmaie géant
 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
 0644091245
calonrenovation.com

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Voilà un an que la Municipalité de Creuzier le Vieux a créé un Conseil municipal des jeunes. Ce CMJ a pour ambition de former les citoyens de demain et de faire participer activement nos enfants à la vie communale.

Ce projet permet de leur donner la parole, et croyez nous, ils regorgent d'idées! Ils apprennent à élaborer des projets, à former leur jugement et à être à l'écoute des autres. En pratique, ils découvrent le fonctionnement des services municipaux.

Deux commissions ont été mises en place au sein du CMJ de Creuzier le Vieux. Au sein de la première, « Vie des jeunes » - vie scolaire, sports, culture et loisirs- les enfants ont pu participer au projet de rénovation de la cour de l'Ecole élémentaire, mais aussi tourner un film de valorisation du patrimoine autour de notre site mérovingien que vous pourrez découvrir prochainement.

Dans la seconde, « Environnement » - cadre de vie, solidarité, sécurité - les enfants avaient organisé une journée de ramassage des déchets malheureusement annulée en raison de la situation sanitaire mais qu'ils ont à cœur de réorganiser au plus tôt.

Vous avez pu également les rencontrer à l'occasion des différentes commémorations ou bien à la soirée d'accueil des nouveaux arrivants.

Cette première année de mise en route n'a pas été facilitée par la crise sanitaire, et de nombreux projets des enfants ont dû être mis en stand-by ou repoussés. Mais pas d'inquiétude, nous comptons sur eux pour ne pas laisser tomber et continuer à nous pousser à être toujours plus actifs, plus innovants et plus créatifs au service de nos concitoyens, jeunes et moins jeunes !



Rencontre avec Mme POUZADOUX, présidente de l'association des Maires de l'Allier.

ENFANCE

Ecole maternelle

93 élèves répartis sur 4 classes.

ENSEIGNANTES : Aurélie Chaussard, Sandrine Ménard, Sylvie Busserolle, Marie-Line Willem et Gwenann Robin (Directrice)

CLASSES	ENSEIGNANTS	NOMBRES D'ELEVES
Toute petite et petite section (TPS-PS)	Mme CHAUSSARD Aurélie	22
Petite et moyenne section (PS-MS)	Mme BUSSEROLLE Sylvie	23
Moyenne et grande section (MS-GS)	Mme MENARD Sandrine	24
Moyenne et grande section (MS-GS)	Mme ROBIN Gwenann Mme WILLEM Marie-Line	24

Le Lundi 15 Novembre, dans le cadre du Festival Tintamarre, les Petits et les Petits-Moyens sont allés au Centre Culturel Valéry Larbaud à Vichy pour assister au spectacle « Si loin, si haut ! » de la Compagnie Rouge Les Anges.





CLASSES	ENSEIGNANTS	NOMBRES D'ELEVES
CP	Mme MEUNIER Myriam	21
CP-CE1	M. CHRISTELBACH Jacquy	17
CE1	Mme BLANCHET Sandra	23
CE2	Mme MARQUET Laurence	23
CE2-CM1	Mme YILMAZOGLU Bérengère Mme DELAVAUULT Cécile	22
CM1-CM2	Mme CHABANON Caroline	24
CM2	Mme MARTIN-VASCO Laurence	25

Lors de la semaine du goût, nous avons cuisiné une entrée à base de pois chiches. Nous avons découvert de nouveaux aliments et de nouvelles saveurs. Chaque groupe a pu déguster cette salade avec plaisir et chacun est prêt à la refaire. Cette recette inconnue était originale.



Une journée bien remplie à l'école élémentaire. Promouvoir les activités des associations et des fédérations sportives scolaires auprès des élèves, des équipes éducatives, des parents d'élèves et du monde sportif local : telles sont les ambitions de la journée nationale du sport scolaire (JNSS), qui a lieu chaque année en septembre dans la France entière. C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la Journée le jeudi 23 septembre au complexe Jean-Claude Tuloup et au City Stade.

158 élèves de l'école élémentaire, répartis sur 7 classes ont investi les installations sportives. Les nombreux bénévoles des associations sportives creuzeroises ont encadré les enfants à la découverte de la Pétanque, du Foot, du Tennis, du Basket, de la Gymnastique, du Badminton, de la Course à pied. Grâce à tous ces bénévoles, les enfants ont passé une formidable journée. La commission Vie associative municipale les remercie chaleureusement !

Le traditionnel cross de l'école élémentaire a eu lieu le 16/11.

Cette année l'équipe enseignante aidée comme à l'habitude par les membres de l'UCCV, a également reçu le soutien de jeunes stagiaires du CREPS pour assurer l'organisation des courses. Et cerise sur le gâteau, l'athlète paralympique Gaël Geffroy est venu courir avec les enfants. Bravo à toutes et tous.



Centre de loisirs

Aux vacances de Toussaint 120 enfants différents ont été accueillis à l'accueil de loisirs. La tradition de l'esprit d'Halloween a été animée par une grande chasse aux citrouilles organisée sur une journée, assortie d'un succulent repas réalisé par l'équipe municipale du restaurant scolaire, un grand merci à tous. Tout au long de ces 9 jours d'ouverture de nombreuses activités ont été proposées aux enfants, notamment les jeux gonflables où petits et grands s'en sont donné à cœur joie !



En marge de toutes les activités écoulées dans l'année, le centre de loisirs prépare également l'année à venir notamment avec l'organisation du voyage des ados à la Rochelle mais également en ayant fait rénover une dizaine de vélos qui devraient prochainement être utilisés dans le cadre d'interventions spécifiques des services de la jeunesse et des sports. Un grand merci à Messieurs BACOT et ROUSSEL d'avoir assuré bénévolement la remise en état de ces vélos.



Séjour pour les pré-ados (11/13 ans) et ados (14/16 ans) sera organisé à La Rochelle du 18 au 23 juillet 2022 soit 6 jours.

Aller et Retour en autocar

Hébergement à l'Auberge de Jeunesse pension complète de La Rochelle

Au programme : visite de la ville, baignades, visite de l'Aquarium, visite de l'île de Ré,

Visite de Fort Boyard en bateau, catamaran avec l'école de voile....

N'hésitez pas à demander des renseignements, contact : Mme Moulin Brigitte, à la maison de l'enfance, tél 04 70 31 97 58.

Halte Garderie



Parents, grands-parents....

Vous disposez, sur votre commune à la Maison de l'Enfance d'une Halte-Garderie pour vos enfants de 3 mois à 6 ans encadrés par Viviane et Françoise présentes depuis l'ouverture de la structure en 2002.

Votre enfant peut être accueilli par notre équipe de professionnelles de 1 heure à la journée complète et ce, deux jours par semaine les lundis et vendredis de 8h45 à 17h30.

Votre enfant découvrira la vie en collectivité, bénéficiera d'un lieu d'éveil où différentes activités lui seront proposées afin de favoriser son développement, de faciliter sa socialisation et de l'accompagner vers l'autonomie.

Vous pourrez ainsi bénéficier d'un moment privilégié pour prendre soin de vous.

Vous pouvez, dès à présent, consulter notre planning d'activités mensuel proposé à votre enfant sur le site de la Mairie : www.creuzier-le-vieux.com .

Venez visiter, prendre des renseignements de préférence le mardi après-midi entre 13h30 et 16h30.

A l'aube de la nouvelle année, l'équipe du service petite enfance vous présente ses meilleurs vœux de santé et bonheur pour vos enfants et votre famille.

Au plaisir de vous retrouver dans notre Maison de l'Enfance.



PREMIERES PIROUETTES

Maison de l'Enfance
Rue des Crêtes
03 300 Creuzier le Vieux
04 70 31 97 25
Email : halte.garderie.creuzierlevieux@wanadoo.fr
Site : www.creuzier-le-vieux.com



**HÔTEL RESTAURANT
TRAITEUR**



L'Athénée

1, rue de Vingré - 03200 VICHY
Tél. 04 70 98 42 86
athenee@orange.fr - www.athenee-vichy.fr



TRANSPORTS THEVENET
Transports - Messagerie Palette - Affrètement - Logistique - Douane - Overseas

Tél. 04 70 30 15 70
contact@transports-thevenet.com





Premier Pas, Un service de proximité pour les parents et futurs parents

Besoins de garde pour votre enfant ? D'une assistante maternelle ? D'une garde à domicile ? Le Relais Petite Enfance (RPE, nouvelle appellation CAF depuis 2021) vous aide et vous conseille dans vos recherches et vos démarches d'employeurs

- ☞ Liste des assistantes maternelles de Creuzier le vieux et Creuzier le Neuf
- ☞ Renseignements concernant la garde des enfants chez une assistante maternelle ou à votre domicile (contrat, droits et obligations, aides CAF...)
- ☞ Documentation spécialisée

Devenir ou maintenir ses acquis de professionnelle :

- ☞ Informations pratiques, nouvelles obligations
- ☞ Formation initiale PMI
- ☞ Formation continue

Lieu de convivialité et de découvertes :

- ☞ Pour les enfants de 0 à 3 ans, toujours accompagnés d'un adulte responsable ou de la professionnelle qui l'a en garde (Assistante maternelle, garde à domicile, parent, grand parent...)

Le RPE vous renseigne

Le mercredi matin de 8h30 à 12h

Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h

Nouvelle convention collective : de grands changements en 2022 !
Indemnités, maladie de l'enfant, congés payés... la Convention s'applique dès janvier 2022

Le RPE vous accueille

Le mardi et le jeudi de 8h45 à 11h30

Adresse : Maison de l'Enfance (en face de l'école maternelle)

☎ 04 70 31 97 25

E-mail : relais.creuzier-le-vieux@wanadoo.fr

Fermé pendant les Congés scolaires



CLIN D'OEIL

Rallye des Gazelles

Une extraordinaire Aventure !!

Après 2 ans d'attente et 4 reports en raison de l'épidémie de Covid, l'équipage 248 « Les Nanas qui déchirent » a pu participer à la 30ème édition du Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc en octobre dernier. Viviane, creuzeroise et agent travaillant pour la commune faisait partie de cet équipage. Le concept du rallye est basé sur la navigation à l'ancienne avec pour seuls outils des cartes ign et une boussole (pas de Gps). Les Gazelles doivent tracer leur propre route, se diriger seules et parcourir le moins de kilomètres possible pour relier, chaque jour, les check-points de l'étape.

« Voici comment étaient rythmées nos (folles) journées :

Levées à 5 h (parfois à 4h), à la lueur des frontales

Démonter notre tente, ranger nos affaires, aller chercher le 4x4 au parking à 400 mètres pour tout charger et sangler, aller voir notre classement de la veille, mettre le 4x4 sur notre ligne de départ, penser à prendre nos packs d'eau pour la journée.

Petit déjeuner en parallèle du briefing de la journée.

6h45 : Etre prêtes dans nos véhicules pour le départ.

Et c'était parti pour au moins 13h de conduite et navigation sous une température de 45 à 55°. On devait s'arroser la tête régulièrement pour éviter les coups de chaud. On buvait dès que possible pour ne pas se déshydrater. »

Sur le rallye, il y a 6 étapes en tout, dont 2 étapes marathon (sur 2 jours, pas de bivouac commun le soir) et chacune est différente : Des dunes à passer avec le plaisir de surfer dessus (notamment à Merzouga), des oueds à traverser, des herbes à chameaux à éviter, des déserts infinis de cailloux aux crevasses profondes, et parfois des montagnes pour prendre des repères. Une attention de tous les instants pour les gazelles !

« Nous n'avons pas échappé aux tankages, sur les dunes de sable, et même sur un énorme rocher (2 heures pour s'en sortir !). Nous sommes pratiquement toujours rentrées de nuit avec l'appréhension de rouler sans connaître le terrain (oui, on n'y voit rien même avec les phares !!) Chaque jour il fallait arriver à décrypter ces sacrées cartes, poser les points sous la chaleur... Et le bonheur de trouver cette flamme rouge (le CP). Bon, vraiment pas assez souvent ...

Quand nous arrivions au Bivouac (souvent vers 21h30) nous avons une heure pour déposer notre feuille de parcours, mettre du Gazoil, déposer nos toiles de tente, emmener le véhicule à la mécanique, et monter notre tente.

Une fois tout cela fait nous pouvions enfin nous doucher (souvent à l'eau froide car nous étions arrivées trop tard...)

Enfin.. Nous nous rendions à la tente-bivouac pour manger, mais aussi et souvent en même temps commencer à placer nos points pour le lendemain.

Pendant le rallye, il y a aussi des moments de joie, de partage et d'entraide avec les autres équipages, des échanges (limités à cause du Covid) avec la population, notamment pour l'action de Cœur de Gazelle qui donne généralement des consultations médicales auprès des populations démunies et qui, cette année, a construit une salle de classe dans le village de Merzane. Les équipages ont pu remettre leurs dons.

Un défi sportif et humain que l'équipage 248 a relevé sans avoir jamais rien lâché ! Gazelles un jour... Gazelles toujours !

Nous remercions tous nos sponsors et toutes les personnes qui nous ont accompagnées et soutenues !!

FB : lesnanasquidechirent - Retrouvez le film du rallye sur <https://youtu.be/xmKko6UDLQ4>



VIE ECONOMIQUE

SOIRÉE DES ENTREPRISES

La première soirée des entreprises creuziéroises, organisée par la commune, s'est tenue dans les locaux de la société A.S.U.R. le 14 septembre 2021.

Près de 50 entrepreneurs et artisans et plus d'une vingtaine d'élus et d'acteurs de la vie économique du bassin vichyssois se sont retrouvés dans les locaux de la société ASUR, qui nous a ouvert ses portes pour cette première édition. Messieurs AGUILERA – Président de Vichy Communauté, LALOY – Vice-président du conseil départemental, CORRE – Maire de Creuzier-le-Vieux et LIGIER – Président de l'agence de développement économique de Vichy ont lancé cette soirée en mettant en avant le dynamisme entrepreneurial de la commune.

Il a également été souligné l'importance de la zone d'activités de Vichy-Rhue, étendue sur près de 40 hectares, avec une vocation à dominante industrielle, et hébergeant plus de 30 entreprises. Un projet d'aménagement de la zone a aussi été évoqué afin de la rendre plus visible et adaptée.

La soirée s'est poursuivie par une visite des locaux de la société ASUR, spécialisée en mécano soudure, usinage, tôlerie, chaudronnerie, outillage, industrialisation, maintenance.

Un très bon moment de rencontre et de convivialité autour de l'économie locale.

Merci encore à la société ASUR et à toutes les personnes présentes.



TROPHÉES DES ENTREPRISES DE L'ALLIER

L'usine l'Oréal CAP de Creuzier le Vieux s'engage encore plus dans une démarche environnementale en installant 4000 panneaux solaires sur le parking de 1000 places de l'usine CAP l'Oréal à Vichy Rhue complétés par 14 bornes de recharge gratuite pour les véhicules électriques ou hybrides.

CAP l'Oréal s'engage également pour l'environnement à travers plusieurs actions concrètes : Cinq vélos électriques en libre-service pour les salariés, la conversion des véhicules de service en hybride, une nouveauté packaging à base de carton (tubes, flacons, sachets...). Enfin d'ici 2030, le groupe l'Oréal s'est engagé à réduire de 50% par produit fini l'ensemble de ses émissions mondiales de gaz à effet de serre par rapport à 2016.

Tout cela a contribué à faire partie des 97 entreprises françaises reconnues par le label « Vitrines - Industrie du futur »

SOIRÉE DCF - 17 NOVEMBRE 2021

Les DCF Vichy Val d'Allier ont décerné leurs DCF Awards, récompensant 5 entreprises du bassin vichyssois, ayant mis en place une stratégie de développement leur permettant de performer malgré la crise sanitaire et économique. Vichy Économie, partenaire de la soirée a remis un trophée coup de cœur et un prix à 2 entreprises de Creuzier le Vieux.

Visa pour l'entreprise dans la catégorie Entreprises Sociales et Solidaires présentant un modèle à suivre en matière d'insertion professionnelle et de mieux vivre ensemble, en incluant sur ces différents sites des adultes bénéficiant d'une reconnaissance de travailleur handicapé. Emmanuel Verrière son directeur qui a reçu ce prix et qui a mis en lumière le travail porté comme une valeur fondamentale d'inclusion, avec différentes activités professionnelles proposées : la transformation par injection des polymères via Visa Injection et le recyclage et valorisation des déchets de bureaux via le service Ecollecte.

Le trophée pour la catégorie coup de cœur, décernée par Vichy Économie, a été remis par son président François Ligier, aux fondateurs de la société Wild Customs, Julien Roure et Blaise Rodier. Cet atelier de lutherie 100% made in France, spécialisé dans la fabrication de guitares et basses électriques haut de gamme peut se vanter d'avoir fait jouer Adam Clayton le bassiste de U2, des musiciens du groupe ZZ Top ou l'idole des jeunes l'éternel Johnny Halliday. Une entreprise de passionnés, qui rayonne déjà depuis plusieurs années sur le marché international. En perpétuelle recherche d'innovations, de nouveaux matériaux et de concepts révolutionnaires, son équipe propose un accompagnement complet pour des instruments uniques au monde, pour une marque phare du rock and roll en Europe.



source : Vichy économie



source : Vichy économie

INTERVIEWS

Véronique Guicheret

1. Pouvez-vous vous présenter et nous dire quelques mots sur votre parcours ?

J'ai 55 ans et derrière moi, 30 ans de travail artistique qui se divisent en 2 grande périodes

- 15 ans de création graphique dans la communication et la publicité pour des entreprises, avec la réalisation de logos, d'affiches, de brochures, ...

- 15 ans de décoration intérieure notamment pour des restaurants, de réalisation de décors et de costumes pour le théâtre et pour des événements historiques comme les fêtes du Roi de l'Oiseau au Puy en Velay

Ma formation initiale m'a fait passer par l'école des beaux-arts et celle des arts appliqués, c'est d'ailleurs dans ce domaine que je travaille essentiellement. Je ne me considère pas comme une artiste mais comme une créative. Je suis autodidacte

sur un grand nombre de techniques artistiques et sur l'utilisation de divers matériaux. Enfin je dirai que je trouve le sens de mon travail dans le partage c'est pourquoi j'ai également animé beaucoup d'ateliers créatifs.



2. En quoi consiste votre travail artistique et d'où vous vient votre inspiration ?

La crise sanitaire ayant mis un coup d'arrêt à mon activité de décoratrice, lors du confinement j'ai commencé un travail pour la fondation Le Pal Nature autour de la réalisation de masques d'animaux. Ceci m'a amené progressivement à faire mes propres œuvres axées sur les tribus avec l'idée de voyager en restant sur place. Pour ces œuvres, j'ai pris le parti de travailler des matériaux naturels tels que le rafia, les végétaux séchés, les fruits à coques, les pommes de pins...

3. Où peut-on admirer vos œuvres et quels sont vos projets à venir ?

Mes œuvres sont actuellement exposées dans une galerie à Laguiole, j'ai également quelques commandes ponctuelles et je réalise des ateliers pour le centre national du costume de scène à Moulins.

4. Pourquoi avoir choisi Creuzier le Vieux ?

Mon retour à Creuzier le Vieux consiste en une sorte de retour aux sources puisque je reviens dans la maison familiale après une « itinérance artistique » de près de 15 ans entre la France et l'étranger. Cela a coïncidé avec la crise sanitaire et l'envie d'encore plus donner le sens du partage à mon travail et d'accompagner des projets locaux.

5. Justement il paraît que vous allez vous investir sur un projet creuzierois. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Je vais m'investir dans la dynamique de valorisation du patrimoine historique de la commune et plus particulièrement dans un projet d'organisation d'une fête mérovingienne qui se déroulera le week-end des 23 et 24 Juillet 2022. Mon intervention se déroulera tout au long du premier semestre 2022 et consistera à animer des ateliers de créations de costumes et de décors pour celles et ceux qui le souhaiteront en vue de la fête. Nous ne pouvons pas encore tout dévoiler mais nous souhaitons que ce projet crée du lien social autour de la préparation d'un événement populaire par et pour les creuzierois.





1. Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 16 ans, j'habite à Bellerive sur Allier mais je suis attaché à Creuzier le Vieux où vivent mes grands-parents. Je suis en première au lycée de Presles et je prépare un bac orienté sur le génie électrique. Depuis toujours, je suis passionné par l'événementiel et j'ai toujours eu la volonté de créer des choses. Pour cela j'ai eu la chance d'être aidé et soutenu par mon entourage familial. J'ai notamment bénéficié de l'aide de ma grand-mère qui a une expertise dans le domaine de l'organisation de spectacle et d'événements.



2. Parlez-nous un peu de l'animation que vous organisez à Creuzier le Vieux à l'occasion de la fête d'Halloween ?

Cela fait 8 ans que cette animation existe, au départ il ne s'agissait que de décorer la maison de mes grands-parents comme cela se faisait dans Creuzier le Vieux où il y avait une habitude de faire la chasse aux bonbons avec les enfants.

Petit à petit nous nous sommes mis à décorer le jardin, et à laisser entrer les familles qui chassaient les bonbons. Progressivement nous avons mis en place des décors, des scènes, puis des automates, puis des ambiances sonores et des jeux de lumières à partir de systèmes de détection. Chaque année, je pense et réalise tous ces éléments en cherchant des idées nouvelles.

Enfin, cette année, nous avons eu le renfort de la troupe Zygom'art qui a permis de mettre des comédiens au milieu des automates et de renforcer encore le côté spectaculaire

3. Sans nous en dire trop, quelles sont les nouveautés ou évolutions envisagées pour l'an prochain ?

De fil en aiguille chaque année nous attirons de plus en plus de monde et là, nous avons eu un succès que nous n'attendions pas (environ 2000 personnes). Pour l'an prochain, il n'y a rien de défini encore mais j'ai la volonté de structurer les choses différemment. L'idée serait peut-être de changer de lieu et d'organiser quelque chose en intérieur de manière à s'affranchir des contraintes météorologiques qui complique beaucoup la mise en place du son et lumières. Nous réfléchissons donc à un lieu que l'on pourrait métamorphoser, mais bien sûr en restant sur Creuzier le Vieux et en gardant l'esprit de ce qui a été fait jusque-là.

4. Y a-t-il d'autres projets sur lesquels vous travaillez ?

Oui dans le même esprit que ce que je fais pour Halloween à Creuzier le Vieux, j'organise une animation pour Noël mais cette fois à Bellerive sur Allier dans la maison de mes parents. Comme je suis attiré par les jeux de lumières, je vais mettre en place une décoration spécifique pour les fêtes de fin d'année et le 22 décembre, il y aura un hameau du Père Noël dans le jardin où les enfants pourront venir rencontrer le père Noël pendant que les parents auront droit à une dégustation de thé en partenariat avec une enseigne spécialisée vichyssoise.

5. Enfin, comment voyez-vous votre avenir ? Souhaitez-vous vous professionnaliser dans cette création événementielle ?

Je ne me projette encore pas trop et pour l'instant, je ne sais pas si je ferai de ma passion une activité professionnelle. Je souhaite continuer à le faire comme un loisir tout en poursuivant mes études. Jusqu'à maintenant j'ai pu faire coïncider les deux et je verrai plus tard pour quelle orientation professionnelle j'opterai, je me laisse toutes les possibilités.



VIE ASSOCIATIVE

CBB

Rejoignez l'aventure CBB !

Il est encore temps de venir tester le basket à Creuzier, ou de faire essayer à vos enfants. Nés entre 2011 et 2016, ils pourront intégrer les Kids en U7, U9 ou U11. Les entraînements ont lieu le mardi de 17h30 à 19h et le samedi matin de 9h30 à 11h (café offert !) et la licence est à 65€ la saison. Leaders invaincus du championnat départemental après 5 journées, les Seniors masculins s'entraînent le jeudi à 20h45. Alors n'hésitez pas, rejoignez la bonne ambiance de l'aventure CBB ! Renseignements au 06 61 03 55 02 ou 06 68 68 90 86.



Club d'éducation canine du val d'allier

Une année 2021 qui nous a permis de retrouver beaucoup de nos adhérents avec leurs compagnons à quatre pattes. Les restrictions sanitaires ont perturbé, bien sûr, la vie de notre Association : nous n'avons pu organiser notre concours d'Agility en MARS 2021, nous avons dû encore annuler des séances d'éducation canine au printemps derniermais depuis nous avons repris et nous continuons nos activités :

- Cours d'éducation les samedis après-midi pour les chiots, puis les chiens adultes
- Entraînement de nos sections de compétition en semaine : tous nos chiens sont LICENCIÉS eux aussi ... (comme tous les sportifs de haut niveau)
- Organisation de notre concours de ring les 25 et 26 septembre derniers
- Organisation de notre concours d'obéissance les 6 et 7 novembre derniers.

Nous avons prévu une formation MONITEUR ECOLE DU CHIOT fin janvier 2022 et une formation MONITEUR SECOND DEGRE, mi-février 2022, avec l'aide de notre Mairie (ces formations se dérouleront à la Salle des mille Clubs), tout ceci bien évidemment dans le respect des règles sanitaires.

Bienvenue à toutes celles et tous ceux qui désirent BIEN VIVRE avec leur chien dans notre monde actuel. L'éducation canine est une obligation sociétale, à nos yeux, afin de responsabiliser les propriétaires, de bien éduquer leur compagnon poilu, et enfin de vivre harmonieusement tous ensemble et dans le respect du BIEN ETRE ANIMAL.

Patrick FOULON, Président du C.E.C.V.A.
Mail : foulon.cecva@gmail.com Tél club : 06.44.80.83.78
Site internet : www.cecva.fr



Randonnée d'Automne à Creuzier le Vieux du 24 Octobre 2021

Randonnée d'automne à CREUZIER LE VIEUX du 24 octobre 2021

C'est sous un soleil radieux que les quelques 300 randonneurs ont découvert les parcours de randonnées balisés par le COS du personnel communal pour leur traditionnelle randonnée d'Automne. Nous avons eu moins de participants que les autres années, sans doute en trouvons-nous la raison dans le fait que nous avons dû déplacer cette manifestation d'une semaine. En effet, une autre randonnée dans la commune voisine, qui a lieu d'habitude au printemps, a été déplacée le 3ème dimanche d'octobre, week-end que nous choisissons pourtant depuis plus de 30 ans pour l'organisation de cette journée champêtre!!!! Nous avons donc organisé cette manifestation le 1er dimanche des vacances de la Toussaint, ce qui a permis à ceux qui ne portaient pas de s'octroyer un moment détente. D'ailleurs, tous les participants ont été ravis de cette journée, en plus d'un temps quasi estival, les ravitaillements ont été appréciés et le balisage, selon leurs dires, parfait



Peut-être nous retrouverons-nous pour une autre rando, en cette année 2022. En attendant, je vous souhaite, au nom du COS du personnel communal, une bonne année pleine de promesses et de moments qui vous apporteront beaucoup de plaisirs.

Club rencontre et amitié

Agenda des manifestations du Club rencontres et amitié

Année 2021 :

Très peu de manifestations en raison de l'épidémie :
L'Assemblée générale a eu lieu le lundi 5 juillet.

Le lundi 19 juillet Grand pique-nique avec 55 participants.

Vendredi 24 septembre sortie d'une journée pour visiter la Brasserie «La Germanoise » à Saint Germain Laval suivie d'un repas cuisses de grenouilles à Vivans.
Repas d'Automne vendredi 15 octobre avec 34 adhérents.

Prévu pour la fin d'Année 2021:

Lundi 15 novembre Fête des Décennies ;
Repas de Noël et 35 ans du Club jeudi 16 décembre.

Année 2022 :

Après les vacances de fin d'année le Club ouvrira le lundi 10 janvier pour la reprise des activités avec la dégustation de la Galette des Rois et les inscriptions pour la nouvelle Année.

Lundi 31 janvier : Assemblée Générale.

Lundi 7 février : après midi Beignets de Carnaval.

Vendredi 18 mars : Repas de printemps.

Samedi 9 avril : Concours de Belote.

Jedi 5 mai : Sortie d'une journée (destination à définir).

Lundi 15 mai : Fête des Décennies.

Lundi 4 juillet : Grand Pique-Nique.

Lundi 25 juillet : fermeture du Club à 18h pour les vacances d'été, reprise lundi 5 septembre.

Créa couture

L'association « créa couture » a repris ses activités en septembre à la salle de Crépin, les mardis et les jeudis de 14h à 18h. Les personnes qui désirent s'informer peuvent nous rendre visite à ces horaires ou par tel 06/62/63/79/69 sans engagement.



Joyeux cochonnet

Le club de pétanque du Joyeux Cochonnet, malgré la situation sanitaire, a cette année pu présenter 3 équipes en championnat vétérans. Les équipes A et B ont eu des résultats compliqués. L'équipe C, avec 5 victoires en poule, s'est qualifiée pour les phases finales et a brillamment gagné le titre de championne d'Allier de 4ème division. Ont participé à cette victoire : Martine Bianconi, Danielle Fourquet, Bernard Darricau, Daniel Four, Pascal Fradin, Robert Gaidier (capitaine), Benoit Minnella, Guy Vernisse. L'équipe masculine, pas vernie par le tirage a perdu au premier tour de la coupe de France. Le club a organisé un seul concours le challenge René Guerre en la mémoire de son ancien président avec la présence de sa famille. 22 équipes engagées ont disputé de belles parties au boulodrome Dromard. Benoit Minella et Didier Debaptiste ont gagné la finale face à André Pouzol et Daniel Dion 13 à 7. Ils ont remis le challenge souvenir à Yvonne Gay la compagne de René. Le club continue ses entraînements les lundis et les jeudis au complexe Jean Claude Tuloup et espère pouvoir reprendre ses activités normales en 2022.



Les Zygom'art

La crise sanitaire nous avait coupé l'herbe sous le pied et empêché de faire les représentations prévues sur la scène de la salle des fêtes en 2020. Mais aujourd'hui, vos troupes adulte et junior reviennent enfin pour vous présenter leurs pièces amplement répétées depuis tout ce temps ! Entre les différents épisodes de confinement, la troupe adulte a tout de même eu l'occasion de jouer la pièce plusieurs fois sur d'autres communes et même en plein air, sur l'esplanade de l'église à Creuzier le Vieux en juin 2021 ! Et le public a visiblement beaucoup apprécié. Alors si vous n'avez pas eu l'occasion de venir nous voir (ou si vous voulez nous revoir), venez découvrir nos pièces :



La troupe des juniors (en partie renouvelée en 2022) est encadrée par des ex membres de la troupe : Guillaume, Gérard et Nathan). Ils ont choisi une pièce de Maurice Lamy et Virginie Dupinet intitulée « En coulisses » (adaptée par Guillaume)
Le trac !... Qui n'a jamais eu le trac avant d'entrer en scène? Ce sera difficile de gérer ce moment, surtout lorsqu'on est débutant et que l'on n'a pas tous le même caractère ...

Quant aux adultes, ils interpréteront une comédie de Virginie Van Acker « Mais qu'est-ce qu'elle fout la mort ? »

Quand Cécile apprend que sa mère est sur le point de mourir, elle prévient tout naturellement sa sœur avec qui elle entretient des relations épisodiques et conflictuelles. Nadine et son mari débarquent donc de Deauville pour assister à l'enterrement... seulement voilà, maman ne meurt pas

Alors si vous souhaitez passer un bon moment, venez donc voir vos troupes Zygom'Art à Creuzier le Vieux, salle JC Tuloup les :
Samedi 5 mars à 20H30 et dimanche 6 mars 2022 à 15H

Renseignements et réservations : 07 61 65 36 91 ou 06 65 01 95 49

A noter : la troupe se déplacera aussi à Nizerolles le 20 mars, St Clément le 30 avril et au festival de Biozat en mai 2022.



Les Amis des Arbres et de la Nature de Vichy et de sa région



Après les Portes ouvertes au verger de septembre, les bénévoles ont poursuivi l'entretien des arbres et de la pépinière. Les adhérents ont pu bénéficier de scions greffés par nos soins, ainsi que des boutures de petits fruits pour créer ou agrandir leurs vergers personnels. Nous avons répondu aux questions des visiteurs des expositions notamment à Vendat et Jenzat. Nous avons mesuré l'intérêt que suscite notre activité associative.

Les cours en salle vont reprendre : les samedis 11 décembre ; 8 janvier et 12 février 2022.

Notre Assemblée Générale est prévue le 5 février 2022.

Des ateliers de taille des arbres fruitiers seront organisés les samedis jusqu'en mars.

Nous ne désespérons pas de pouvoir faire partager la beauté des arbres fruitiers en fleurs au printemps prochain à tous les amoureux de la nature. Le verger est ouvert les jeudis après-midi.

Consultez notre site internet ; « lesamisdesarbres.fr » il y a beaucoup de conseils et il est constamment enrichi par de nouvelles fiches et de nouvelles aides pour les arboriculteurs amateurs.

Prenez soin de vous,



Association Les Amis du Passé de Creuzier-le-Vieux

Pour les journées du patrimoine, les Amis du Passé ont animé la visite de l'église, du Logis seigneurial ainsi que la nécropole mérovingienne, pendant que la Compagnie Coche-Cuche et Zygom'Art mettaient en scène, à l'initiative de la municipalité une balade théâtralisée autour de l'église jusqu'au lavoir de la Font-Pin. Ils ont pu découvrir, grâce à M. Amengual, l'histoire du

Logis Seigneurial et des seigneurs de Creuzier. Mme Perrine Picq (du Service d'Archéologie Préventive de l'Allier) présentait la nécropole, située sous l'église où se sont effectuées cet été les dernières fouilles. Des étudiants, de l'Université de Lyon 2 faisaient découvrir l'archéologie à travers divers ateliers. Les visiteurs pouvaient aussi à travers une exposition de documents anciens découvrir un passé plus proche de la commune comme la photo représentant l'église avant 1905 illustrant cet article. A propos, sauriez-vous deviner ce qu'est la construction que l'on devine devant l'église ?



Réponse : c'est une construction qui supportait les cloches que l'on avait dû descendre du clocher qui menaçait de s'effondrer. On reconstruira par la suite un autre clocher qui donnera à l'église l'allure que l'on connaît aujourd'hui.



Club loisirs et décoration

Le club Loisirs & Décoration a de nouveau ouvert ses portes le 21 septembre 2021, nous nous sommes retrouvées et commençons cette nouvelle année avec plaisir. Pour infos nos rendez-vous seront les mardis de 14 à 17 h au complexe J.C. Tuloup, salle d'activités, nous serons heureuses d'accueillir d'autres personnes désireuses de nous rejoindre, et déjà d'anciennes adhérentes sont revenues et nous en sommes ravies. A bientôt.



Rêves et Mélodies

L'idée de l'association a vu le jour pendant le premier confinement mais «Rêves et Mélodies» a été officiellement créée en septembre 2020.

Sa présidente, Christine JARRY, a décidé de mettre à profit ses quatre années d'expérience dans la création de spectacles destinés aux enfants de 0 à 6 ans dans les structures de petite enfance, maternelles et centres de loisirs.

Aujourd'hui, elle propose, sous couvert d'une association, différents modèles de spectacles originaux :

- spectacles vivants sur scène,
- théâtre de marionnettes,
- lecture et animation de livres pop-up.



L'écriture des textes, les décors, les costumes, la mise en scène sont créés par l'association composée de comédiens bénévoles qui gèrent aussi les bandes sons et les lumières.

Renseignements :
Christine JARRY : reves.melodies@gmail.com

UCCV

14ème Edition de la Montagne Verte
Le dimanche 21 novembre, le club de l'UCCV a organisé son trail de la Montagne Verte de 21km à faire en solo ou en duo sur les chemins de la commune de Creuzier le Vieux.

Les 175 participants étaient heureux de participer à un trail local ce qui n'était pas arrivé depuis plus d'un an à cause de la pandémie.

Avant la course, en présence de M. Bernard CORRE le Maire, et Mme Brigitte JAYAT Adjointe aux associations, le panneau présentant le parcours permanent a été inauguré sur le parking du complexe J.C. Tuloup.

La commune et les services techniques de Creuzier le Vieux, les bénévoles et les nombreux sponsors ont participé au bon déroulement et à la réussite de la manifestation. Le rendez vous est déjà pris pour la 15ème édition, le 20 novembre 2022.



Tennis club

S'adapter pour mieux se réinventer !!!

Encore une année avec ce virus et l'impact sur le fonctionnement du club. En dépit d'une fermeture des courts et des couvre-feux, les cours ont pu reprendre courant Mars pour le plus grand plaisir de nos licenciés. Cette période off a permis à l'équipe du TCC de travailler sur différents sujets.

En effet, le logo du club a fait peau neuve grâce à notre partenaire Tuka Communication. Notre enseignant Corentin Collery a suivi et validé une formation orientée sur le sport adapté pour accueillir des personnes en situation de handicap. Le club a revu sa stratégie de communication sur les réseaux sociaux et en a profité pour mettre à jour son site internet afin de donner de la visibilité sur les dernières actualités du club.

Le club a également mis en place des activités nouvelles, comme la préparation physique et le mouv'tennis, pour rattraper les cours non honorés pour cause de fermeture. Un franc succès. Et afin de retrouver une belle convivialité, le club a organisé chaque vendredi soir ensoleillé des jeux autour d'un apéritif.

D'un point de vue sportif, cette année a marqué les esprits par le grand tournoi au nom de l'un de nos partenaires « Le Grand Prix Inter Caves » qui a rassemblé 86 joueurs des clubs environnants. Les équipes féminines et masculines ont accueilli de nouveaux membres qui ont réussi quelques jolies prouesses.

Pour finir, le TCC a participé à différents événements comme le Vital Sport au Décathlon de Bellerive Sur Allier pour présenter notre activité sportive et notre club ; mais aussi l'animation des « Balles Roses », organisée par le Tennis club de Cusset, au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Un vrai renouveau pour de belles perspectives 2022 avec une école de tennis qui accueille des enfants à partir de 5 ans et des adultes débutants. Nos compétiteurs ne sont pas en reste et retrouvent dès à présent le chemin des championnats par équipe.

Principales heures d'ouverture du club : lundi de 17h à 22h, mercredi de 8h à 12h, puis de 14h à 18h, vendredi de 17h à 20h.

Pour tout contact et renseignements : Laurent COLLERY (président) : 06.30.20.47.33 - Corentin COLLERY (enseignant) : 06.87.38.90.94 courriel : tennis.club.creuzierois@gmail.com - site internet : www.tc-creuzierois.fr Facebook : /tennisclubcreuzierois - Instagram : @tennisclubcreuzierois



Gym

Le Club de Gym a repris ses activités depuis le 14 septembre et un grand nombre d'adhérentes se sont inscrites, contentes de se retrouver pour les nombreuses activités proposées par le Club. Les cours se déroulent aux mêmes horaires que les années précédentes.

Les cours de gym douce et Pilates attirent de plus en plus de personnes soucieuses d'améliorer leur santé, désirant s'entretenir physiquement tout ceci en étant encadré par des animateurs qualifiés.

Tous les jeudis après-midi nous nous retrouvons également pour randonner sur les nombreux chemins des communes alentour, ceci dans une ambiance conviviale et sympathique.

Pour tout renseignement : 06 69 58 68 40.



ETAT CIVIL

Naissances

01/11/2020 : MAY Jean-Franck
10/12/2020 : CHEVALIER Solenne, Jeanne
12/01/2021 : SIOUVILLE Paul, Alain,
Jean-Louis, Yves
19/02/2021 : BELOT Fanny, Aimée, Basilice
21/02/2021 : MAUSSANG Ava
14/04/2021 : CARRASCO Martin
23/04/2021 : OUDER Eléonore, Louise
28/04/2021 : HAMADA Inaya
09/05/2021 : BELLIER Mébène, Monique,
Huguette
24/05/2021 : DEGUELLE Tiana, Adélia
07/06/2021 : LESVENAN Margaux, Irène,
Catherine
11/06/2021 : PORTEPERRUQUE Mia, Noélie
19/06/2021 : BANCIU Esmeralda, Florica
28/06/2021 : MASSOL Mathilde, Marine
01/07/2021 : BENOIT Gaspard, Philippe,
Francis
02/07/2021 : NOAILLY Elio, Henry, Marin
17/07/2021 : ELIE GUIBERT Hugo
18/07/2021 : MORLET Timothé, Mélian
31/07/2021 : DELAVAUULT Gabriel, Mae
19/08/2021 : BERTHELOT Malo, Marcel
20/08/2021 : BARBUT Raphaël, Saïd
22/08/2021 : CLERET Raphaël, Gérard,
Jean-Pierre
13/09/2021 : AUBELE Gabriel
06/10/2021 : FOREST SENNEPIN Tessa
07/10/2021 : MIALLIER Kenzo, Pablo
09/11/2021 : TERCHAG Chayma

Mariages

9/01/2021 : BONNET Christophe, Gilbert et
EL BONGI Jocelyne
13/02/2021 : SIDI Moustoifa et de
SOAMAMY Catherine
28/05/2021 : GARCIA Cédric et de ANDRE
Jennifer, Nathalie
5/06/2021 : DA SILVA Philippe et SECHAUD
Karen, Laure
17/07/2021 : BORNET Bertrand et BACOT
Mathilde
31/07/2021 : BARGOIN Simon, Armand et
BARTASSOT Marjorie

31/07/2021 : BOUDIN Vincent et LOUIS
Alexandra, Maud, Maria
18/09/2021 : FURBERG Laurent, Simon,
Georges et BOUILLOT Claude,
Elisabeth
2/10/2021 : PERRET Pascal et COURIVAUD
Isabelle, Agnès, Marie-Jeanne

Décès

27/10/2020 : MARTINEZ David
24/10/2020 : VOISSIERE Simone, Colette
13/11/2020 : ANDRE Michel, Christian
21/11/2020 : NIEDZWIEDZ Edwig
25/11/2020 : MALLEY Jeannine, Huguette
4/12/2020 : FERRIER Viviane
17/12/2020 : DELEUZE Hubert, Fernand
2/01/2021 : CHARLIER Bernadette, Angèle
13/01/2021 : PEJOUX Maurice, Raymond
5/02/2021 : LE BARON Jeanne, Marie,
Joséphine
25/02/2021 : SALLANDRE Jean-Philippe,
François
14/03/2021 : NERRE Josèphe, Lucie, Zélia
30/03/2021 : ROUMEAU Isabelle, Sylvie
6/04/2021 : MAQUAIRE Gérard, Gaston,
François
7/04/2022 : LAVANDIER Anna-Jeanne
25/04/2021 : BLET Jeannine, Gilberte
26/04/2021 : VOCAT Maurice
10/05/2021 : SEVERINO Jean-François
7/05/2021 : FONTAINE Mauricette
14/06/2021 : AUDIBERT Anna, Jeanine
18/05/2021 : DUFOUR Marie-France,
Marinette
12/07/2021 : FORESTIER Guy
22/07/2021 : ROUX Adrien, Louis
3/08/2021 : STEPHANOPOULOS Alexandre
12/08/2021 : CHRISTOPHE Dominique,
Pierre, Guy
27/08/2021 : DESMET Henriette,
Roeloffina, Rosina, Maria
12/09/2021 : MAUGER Marie-Louise
12/09/2021 : KNUDSEN René, Kjell
14/09/2021 : HAIROUB Ryan, Driss
14/09/2021 : GIRONDE Lucie, Marcelle
23/09/2021 : LAMIRAND Jean-Paul
6/10/2021 : POIRIER Jean, Paul, André

AGENDA 2022

Janvier

Samedi 22 : Championnat VerDiam Scrabble à la salle des Fêtes.

Dimanche 23 : Représentation Chorale Crescendo à la salle des Fêtes.

Février

Samedi 5 : Championnat d'allier Scrabble.

Dimanche 6 : Loto organisé par le joyeux Cochonnet à la salle des Fêtes.

Samedi 19 : Belote et soirée tartiflette organisé par l'ACCV Foot à la salle des Fêtes.

Dimanche 20 : Bal organisé par le Country Club à la salle des Fêtes.

Mars

Samedi 5 : à 20H30 et dimanche 6 à 15H à la salle des Fêtes : Spectacle Zygom'art

« Mais qu'est-ce quelle fout la mort ».

Samedi 12 : Belote organisée par le Joyeux Cochonnet à la salle des Fêtes.

Samedi 19 : Spectacle à thème du Comité des Fêtes à la salle des Fêtes.

Avril

Samedi 2 : Belote ou loto organisé par l'ACCV Foot à la salle des Fêtes.

Dimanche 10 et dimanche 24 : Elections présidentielles.

Samedi 23 : Concours de belote organisé par le CRAC à la salle des Fêtes.

Samedi 30 : Gala du Country Club à la salle des Fêtes.

Mai

Dimanche 8 : Commémoration place de l'église.

Samedi 14 : Spectacle organisé par Musicomédia à la salle des Fêtes.

Dimanche 15 : Représentation Chorale Crescendo à la salle des Fêtes.

Dimanche 22 : Exposition Créa couture au Mille-Clubs.

Juin

Vendredi 10 : Fête de l'école élémentaire à la salle des Fêtes

Dimanche 12 et dimanche 19 : Elections législatives.

Vendredi 17 : Kermesse de l'école maternelle.

Dimanche 26 : Creuzier en fête complexe J.C. Tuloup

Juillet

Mercredi 13 : Plancha et feux d'artifice organisés par le Comité des Fêtes à la salle des Fêtes.

Samedi 23 et dimanche 24 : Fête Médiévale sur le parvis de l'église.

Août

Vendredi 26 : Marché des producteurs sur le parvis de l'église.

Septembre

Samedi 17 et dimanche 18 : Journées du patrimoine

Samedi 24 et dimanche 25 : Puces Couturières organisées par Créa Récup à la salle des Fêtes

Les dates annoncées peuvent être annulées en cours d'année n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune : www.Creuzier-le-vieux.com et la page facebook.



ROLE DE L'OPPOSITION DANS LA VIE COMMUNALE

Celui-ci semble souvent mal perçu par les élus de la majorité et même par certains Creuziérois. Notre fonction est bien d'exercer un **contrôle de la gestion communale**, un contre-pouvoir pour le bon équilibre de la démocratie, un rôle d'opposition en cas de désaccord mais aussi une force de propositions alternatives. Cette année, nous avons d'ailleurs **approuvé la majorité des décisions du conseil municipal** et nous nous sommes toujours expliqués sur notre page Facebook sur les abstentions ou oppositions à certaines décisions. Nous ne faisons pas une obstruction systématique comme on nous le reproche souvent mais une opposition constructive. **Nous participerons d'ailleurs à toutes les commissions jusqu'à la fin du mandat avec la même énergie, exigence et vigilance.** Véritable relais auprès de la municipalité nous nous attacherons à transmettre les questionnements et réclamations des Creuziérois qui ne sont pas entendus par les élus décisionnaires. N'hésitez pas à nous contacter !

NOS ACTIONS CONSTRUCTIVES

12 janvier 2021 : suite à notre signalement, **remise en hauteur** d'un panneau indicateur enfoui au rond-point des Arloings.

Juin 2021 : **abandon du projet de fermeture de la rue** des Rocs en partie grâce à notre soutien et à la pétition des riverains mécontents.

Juillet-Août 2021 : **désherbage** de l'aire de jeux de Laudemarière, du cimetière, de la rue de Vichy et de certains chemins suite à nos photos sur Facebook de l'état déplorable de ces lieux.

Octobre 2021 : **rédaction d'un article** sur la valorisation du patrimoine dans le Creuzier Infos.

Novembre 2021 : face à l'inquiétude de nombreux parents d'élèves qui ne recevaient pas **de facture de cantine** depuis la rentrée, nous avons interrogé la majorité en Conseil Municipal. Celle-ci s'est engagée à ne pas réclamer le paiement de ces factures en une seule fois mais à étaler les règlements sur plusieurs mois.

Edito de Christian Bertin : Après une année d'existence, force est de constater que le **centre bourg** connaît une belle activité, et que tous les professionnels ne regrettent en rien de s'y être installés. Continuons de le faire vivre et mieux encore. Sous l'impulsion de nombreux Creuziérois qui nous suivent et nous encouragent, nous avons décidé de créer **l'Association « Creuzier pour vous et avec vous »** afin de nous retrouver, pour échanger et construire ensemble un avenir pour demain. Elle s'inscrit dans la continuité de notre campagne. 48,8% d'entre vous nous ont accordé leur confiance. Il nous est apparu logique de poursuivre la dynamique initiée. L'association est ouverte à tous, venez nous rejoindre dès maintenant.

Nous vous souhaitons une excellente année 2022.

NOS VOTES CONTRE OU ABSTENTIONS

Mars 2021 : **vote du budget** ; nous nous sommes abstenus car M le Maire n'a pas pu répondre à certaines de nos questions et nous ne voulions pas cautionner l'achat d'une barrière pour fermer le haut de la rue de la Saigne.

Juillet 2021 : opposition au **changement de nom de la partie haute rue de la Saigne** pour convenance personnelle d'une riveraine.

Novembre 2021 : deux de nos élus ont voté **CONTRE le permis à point** au restaurant scolaire faute de clarté sur l'application de sanctions et de processus de récupération des points.

Novembre 2021 : nous nous sommes abstenus pour l'adoption du **schéma de mutualisation avec Vichy Co.** Sur l'application du droit du sol (permis de construire...) et dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme, M le Maire surpris par notre question n'a pas su nous répondre sur ses choix de délégations de signature. Avait-il pris connaissance de l'article 15 ?

Novembre 2021 : nous avons voté **CONTRE le pacte fiscal et solidarité territoriale de VichyCo** car la dotation pour notre commune passe de 60 000€ à 8 818€ soit une baisse de 85% ! Nous sommes bien évidemment pour une certaine solidarité avec les autres communes mais dans des limites raisonnables. Nous nous posons la question : comment au moment de la négociation, nos représentants ont-ils fait entendre leur voix pour défendre les intérêts de la commune ? C'était pourtant une promesse de leur campagne !

Contacts : ☎ 06 24 75 60 46 - Mail : creuzierpourvousetavecvous@sfr.fr

Association : **Creuzierpourvousetavecvous** - 10, rue de la Montagne verte à Creuzier le Vieux

Facebook :  <http://www.facebook.com/CreuzierpourVousetavecVous>

« L'immobilier autrement »



Le bien qui vous conviendrait



MESTER IMMOBILIER

TÉLÉCHARGER NOTRE APPLICATION



10, 12, avenue Aristide Briand
03200 VICHY

06 60 89 48 96

www.mesterimmobilier.fr

mesterimmobilier@orange.fr

HB IMPRIMERIE
H. BRUN

15 Boulevard Alsace Lorraine
03300 CUSSET

04 70 98 20 39

imprimerie.brun@wanadoo.fr
imprimerie-brun.fr



saem

TRAVAUX & MAINTENANCE
TERTIAIRE & INDUSTRIE

FÉDÉRONS
NOS ÉNERGIES COMMUNES



Installations électriques
Haute Tension et Basse Tension



Climatisation - Ventilation - Chauffage (CVC)



Courants faibles
(détection, sécurisation, surveillance...)

Stations de pompage, hydraulique,
télégestion, microcentrales

Tableaux de distribution - Automatismes



Photovoltaïque - Éoliennes - Bornes de recharge

Travaux | Maintenance | Astreinte 24h & 7j

saem@saematheix.com
www.saem-electricite.com

SIÈGE SOCIAL | 2 B^e Jean-Lafaire 03300 CUSSET 04 70 31 56 77
AGENCE | THIERS 04 73 80 58 22



RAPIDENET

L'Entretien de votre Espace

ZI Vichy Rhue 03300 Creuzier le Vieux
rapidenet@wanadoo.fr

PLÂTRERIE - PEINTURE
FAUX PLAFOND - RAVALEMENT DE FAÇADE - ITE



MAZET

CREUZIER-LE-VIEUX
04.70.98.04.89

MASSON FRÈRES

Maraîchers, producteurs

*Marché couvert
de Vichy*

Commerce de légumes

Vente de plants à l'exploitation

Tél./Fax : 04 70 98 08 23 - masson.freres@orange.fr

Rue de la petite Viala
03300 CREUZIER-LE-VIEUX



Elisabeth BERTRAND COURSOL



Consultante Indépendante en Immobilier megAgence
elisabeth.coursol@megagence.com

06 46 80 47 87

Voir mes biens

RSAC CUSSET - N° 837 898 626

megAgence
consultants immobiliers



Place des Guignards
03300 Creuzier le Vieux
04 70 55 52 27

ROMAIN LOPEZ



Restaurant

La Fontaine

Maître Restaurateur

Vichy-Rhue
16 rue de la Fontaine
03300 Creuzier le Vieux



www.lafontainevichy.fr

Tél 04 70 31 37 45

CHOISIR LIBREMENT
VOTRE CARROSSIER !
C'EST VOTRE DROIT !

LE SEUL

à vous reverser

Z.I. VICHY-RHUE
04 70 98 47 05

www.carauto-creuzierlevieux.fr

10%

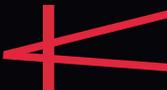
du montant des réparations
payé par votre assurance*

CAR
auto



* (voir conditions chez votre carrossier Car Auto)

ARC PEINTURE · DÉCORATION
REVÊTEMENT SOLS & MURS
06.62.31.78.79
ROMAINCHABARD@YAHOO.COM
7 RUE DE LA CHAUME GÉANT · 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
Romain CHABARD

Pause  oiffure

Ouvert le lundi, vendredi et samedi,
sur rdv : 06 52 90 20 37

1B, rue de la Chaume Géant
03300 Creuzier le Vieux

FEMININ
MASCULIN